

Rapport d'Activité

de la Tarification/Prévention
des Risques Professionnels et
du Centre de Mesures Physiques

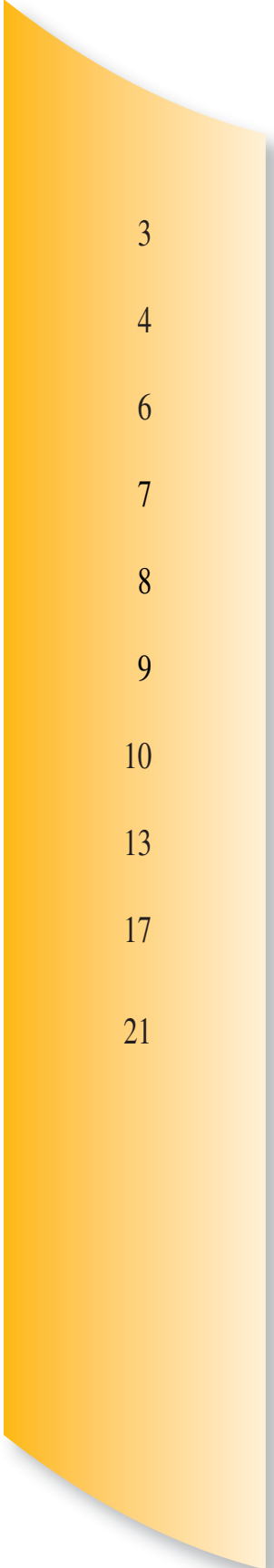


2006

Sommaire



Edito	3
Politique stratégique	4
Organigramme des risques professionnels	6
Réaliser des actions de préventions et tarifier les risques professionnels	7
Les implantations	8
Réseau des ingénieurs-conseil et des contrôleurs de sécurité	9
Tarifier les risques professionnels	10
Prévenir et contrôler les risques professionnels	13
Réaliser les mesures physiques en entreprises	17
Annexes	21





Martine Francois

Agir aujourd'hui pour éviter les risques de demain

La politique stratégique de la Caisse régionale d'assurance maladie Centre Ouest est fondée sur la recherche de l'efficacité pour satisfaire les besoins de l'ensemble de ses clients. Cette volonté d'améliorer la qualité de service, fondée sur une exigence de préserver la santé et la sécurité des salariés au travail, s'est traduite par une évolution de ses interventions dans le domaine des risques professionnels.

Ces activités de contrôle de l'application des règles de sécurité dans les entreprises dévolues aux ingénieurs conseil et contrôleurs de sécurité, ont évolué pour développer **une culture de prévention** auprès de tous les acteurs du monde du travail. Ainsi, l'amélioration de notre connaissance des risques professionnels a favorisé l'orientation de nos actions pour renforcer notre rôle de conseil et de formation aux entreprises, tant dans l'objectif de réduire l'impact social, économique et éthique des accidents du travail et des maladies professionnelles, que de supprimer leur survenance à la source.

En ce sens, des orientations régionales ont été développées

• **la tarification :**

Le service Tarification poursuit son action en matière d'offre de services en **mettant à disposition, sur le site internet de la Cram Centre Ouest, les Comptes Employeur**. Il proposera aux entreprises de plus de 10 salariés, d'**analyser** avec elles les éléments figurant sur ces documents.

• **les thèmes de prévention à hauts risques :**

- les cancers professionnels, qui doivent faire l'objet d'une attention particulière, liée au fait que la maladie peut survenir très longtemps après la fin de l'exposition aux produits dangereux.
- les troubles musculo-squelettiques, première cause de maladie professionnelle en France, en augmentation constante.
- le risque routier encouru par les salariés, qui représente la première cause d'accidents mortels du travail. Les sources de progrès se trouvent tant sur les véhicules et la formation des conducteurs que sur l'organisation même des déplacements.

Les actions se traduisent notamment par une assistance à la conception des organisations et des moyens de production. L'intervention des équipes de préventeurs, auprès des entreprises les plus exposées aux risques professionnels, s'accompagne également d'une sensibilisation et d'une formation en direction des employeurs, des cadres et des salariés des entreprises, à la prévention des risques liés à leur activité.

Politique stratégique 2006



La politique de prévention menée par le département risques professionnels de la Cramco s'articule autour de la politique nationale élaborée par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Contractualisée pour la période 2004-2006 au travers d'un contrat pluri-annuel de gestion, elle se décline autour de quatre grands thèmes de prévention traduits en actions à destinations des secteurs d'activités les plus exposés aux risques professionnels.

Les quatre thèmes mobilisateurs pour la période considérée sont la lutte contre les troubles musculo-squelettiques, le risque routier, les cancers professionnels, ainsi que l'amélioration de l'offre de formation.

Cette approche nationale a été enrichie d'actions régionales, axées sur des secteurs d'activité plus particulièrement représentés en Limousin et Poitou Charentes, comme pour les métiers de la porcelaine et du bois, ou le développement de réseaux et de partenariats.

Les thèmes nationaux de prévention

Troubles musculo-squelettiques

Le département risques professionnels s'implique largement dans le développement d'actions de lutte contre les troubles musculo-squelettiques, au travers

- d'une offre de formation adaptée,
- d'interventions dans les entreprises,
- d'actions de partenariat avec l'Observatoire Régional de Santé au Travail du Limousin
- de l'action engagée par l'A.R.A.C.T. en Poitou-Charentes.

Le risque routier

De nombreuses entreprises ont choisi de s'engager avec la Cram Centre Ouest afin de prévenir les accidents de la route au travail. Un programme de formation leur permettant de se doter d'un référent, capable de prendre en compte les différents facteurs de risques liés à la circulation routière, a été mis en place sur les régions Limousin et Poitou-Charentes.

C'est pour apporter un éclairage sur les actions menées, faire naître une culture de la sécurité routière et les inciter à perpétuer leur engagement en matière de prévention du risque routier, que la Cram Centre Ouest invite chacune des personnes formées à participer chaque année à des réunions d'échange dans le cadre de clubs départementaux d'entreprises.



Les thèmes régionaux de prévention

Le développement de réseaux

Ces réseaux ont été créés afin de répondre au besoin des préventeurs d'échanger sur des thématiques particulières et confronter leurs expériences de terrain. Une à deux fois par an, le département «risques professionnels» organise, dans certains départements, une réunion d'échange sur un thème lié aux risques professionnels. En 2006, ces réseaux ont été actifs en Haute-Vienne, Deux Sèvres et Charente.

La participation à des colloques régionaux

Comme celui qui s'est déroulé fin 2006 en Poitou-Charentes sur les risques du bâtiment et des travaux publics.

Les actions dans le métier de la porcelaine et du bois

Deux campagnes visant à mesurer l'exposition des salariés à la silice dans les ateliers de porcelaine et au formol dans les ateliers de fabrication de meubles à partir de panneaux de bois reconstitués ont été menées en 2006.

Les actions Interim'

Le travail temporaire étant particulièrement touché par les accidents du travail, le secteur des risques professionnels a initié, en 2006, une action structurée à destination de cette activité en partenariat avec les entreprises. Un document d'évaluation des pratiques des agences de travail temporaire a été réalisé et mis à disposition.

Cancers professionnels

La Cram Centre Ouest participe aux travaux nationaux au travers de groupes de travail. Au niveau régional, par ailleurs, une collaboration étroite avec le laboratoire interrégional de chimie de Bordeaux est effective notamment par des évaluations à l'exposition à des vapeurs de produits chimiques ou à des poussières nocives. Une formation spécifique a été mise en place pour l'ensemble des contrôleurs de sécurité et ingénieurs conseil afin de conseiller au mieux nos entreprises.

Une offre de formation adaptée

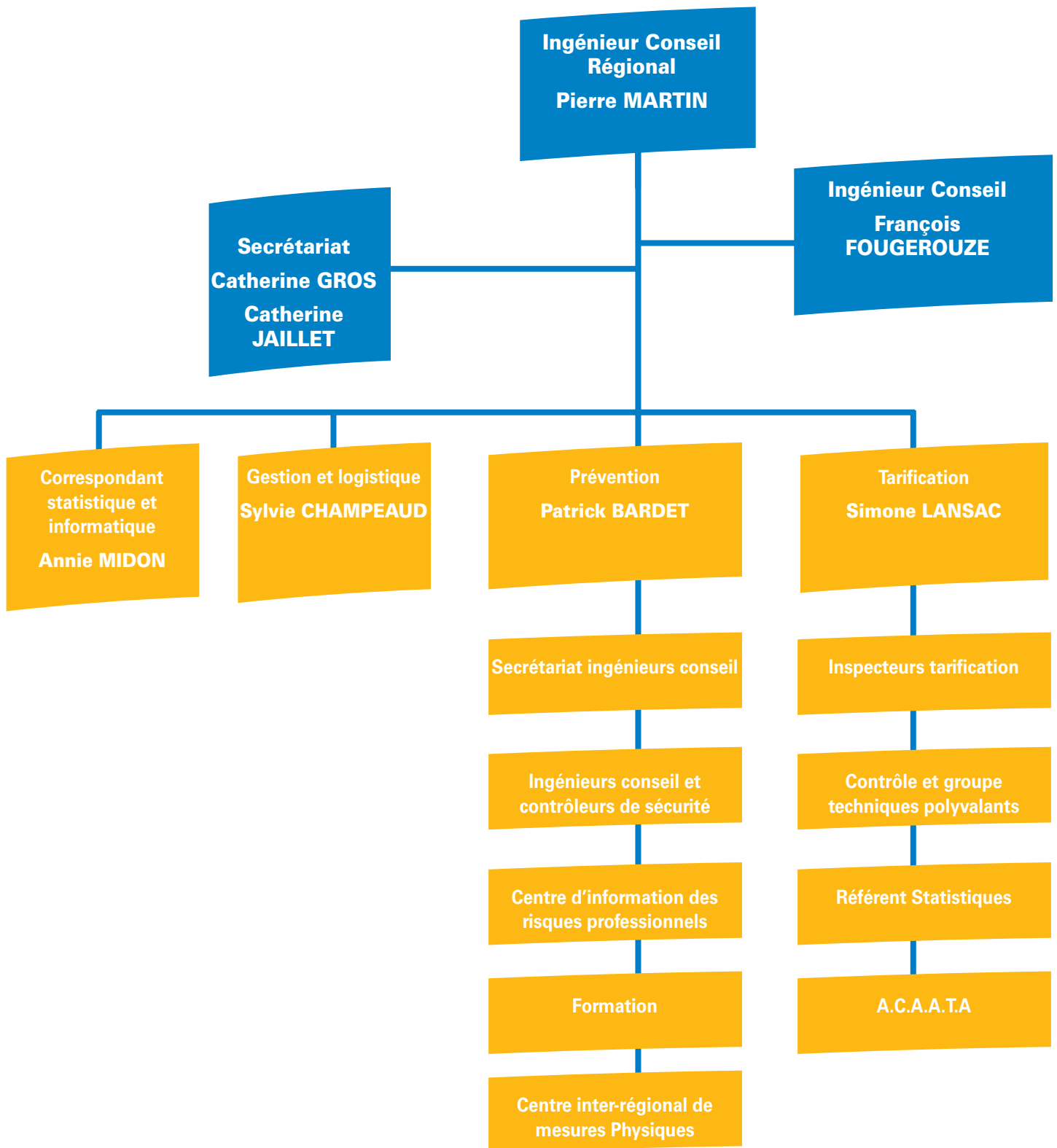
L'offre de formation de la Cram Centre Ouest s'est adaptée aux axes prioritaires de la prévention des risques professionnels.

L'objectif recherché est de transférer nos compétences aux entreprises afin de les rendre autonomes dans la mise en œuvre d'une démarche sécuritaire globale sur un thème donné.

La formation « conduire un chantier » aura permis, d'ici décembre 2007, à plus de 300 chefs de chantiers de mieux anticiper et agir sur la survenance d'accident du travail.

Une sensibilisation aux coûts des accidents et maladies professionnelles est réalisée en complément des formations thématiques. L'objectif est de démontrer aux entreprises, preuve à l'appui, qu'arrêt de chaînes de production, absentéisme pour maladie, mauvaises conditions de travail coûtent plus cher à l'entreprise et à la collectivité que la prise de mesures simples et préventives.

Organigramme des risques professionnels



Réaliser des actions de prévention et tarifier des risques professionnels

Ses missions générales

La Cram Centre Ouest, référent en matière de gestion des retraites des salariés du régime général, du domaine de l'action sanitaire et sociale, est également le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et Poitou-Charentes en matière de prévention des risques professionnels.

La Cramco calcule chaque année les taux de cotisation des entreprises, en fonction de l'effectif, l'activité, le coût des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus.

Le département des risques professionnels de la Cramco contribue à prévenir les risques professionnels dans les entreprises en faisant intervenir sur le terrain son équipe d'ingénieurs conseil et de contrôleurs de sécurité. Il peut aider les entreprises qui s'engagent à réduire les risques en signant des contrats de prévention ou par l'attribution de ristournes sur les cotisations accident du travail et trajet.

Il organise chaque année des stages de formation permettant aux entreprises et à leurs salariés d'acquérir des connaissances afin de réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Le centre interrégional de mesures physiques est à la disposition des contrôleurs de sécurité pour mesurer les nuisances auxquelles sont exposés les salariés, et proposer des solutions d'amélioration. Il dispose du matériel et des compétences pour traiter sept types de nuisances : acoustique, ambian-

ces thermiques, éclairage, glissance des sols, rayonnements, ventilation et vibrations. Il intervient dans les entreprises du Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

Pour étudier les nuisances chimiques, la Cramco fait appel au Laboratoire Interrégional de chimie de la Cram Aquitaine.

Le Centre régional d'information sur la prévention des risques professionnels répond, quant à lui aux demandes de documentation des entreprises et des acteurs de la prévention. Il diffuse l'ensemble des brochures, affiches et multimédia de l'INRS.



Les implantations



Réseau des ingénieurs-conseil et des contrôleurs de sécurité

Charente - 16 - Angoulême	HERVE Pierre	Ingénieur Conseil	0555453911
	NEUVIAL Jean-Paul	Contrôleur	0545399673
	SARRY ARMEL	Contrôleur	0545399674
Charente-maritime - 17 - La Rochelle Saintes	RANGHEARD Claude	Ingénieur Conseil	0555453912
	HAMELIN Franck	Contrôleur (résidence La Rochelle)	0546074173
	KOLLMANN Jean-Pierre	Contrôleur (résidence La Rochelle)	0546074174
	PECOURT Dominique	Contrôleur (résidence Saintes)	0546907977
Corrèze - 19 -	CASSAGNES Bernard	Ingénieur Conseil	0555453908
	PEYROT Martial	Contrôleur (résidence Limoges)	0555300386
	GIRARDEAU Lionel	Contrôleur 23/19 (résidence Limoges)	0555300380
Creuse - 23 -	CASSAGNES Bernard	Ingénieur Conseil	0555453908
	GIRARDEAU Lionel	Contrôleur 23/19 (résidence Limoges)	0555300380
Deux-sèvres - 79 - Niort Bressuire	DE BOISREDON Fran- çois	Ingénieur Conseil	0555453907
	SPITZ Johann	Contrôleur (résidence Niort)	0549040910
	GARBAY Guillaume	Contrôleur (résidence Bressuire)	0549813587
Vienne - 86 - Poitiers	JORLAND JEAN Michel	Ingénieur Conseil	0555453918
	FAYOLLE Jean-Pierre	Contrôleur	0549119764
Haute-Vienne - 87 - Limoges	BARDET Patrick	Ingénieur Conseil	0555453902
	RUFFINI Serge	Contrôleur	0555300378
	SARRADE Alain	Contrôleur	0555300385
	VANDENBERGHE Alain	Contrôleur	0555300381

Tarifier les risques professionnels

Le système de tarification a pour but :

- d'assurer annuellement l'équilibre financier de la branche,
- de mutualiser les risques du travail selon des règles équitables, en sorte que la survenance accidentelle de dommages corporels graves ne mette pas en péril la viabilité de l'entreprise,
- d'inciter les entreprises à se préoccuper de l'impact économique interne de la sécurité au travail.

Le service Tarification de la Cram Centre Ouest, qui dépend du Département Risques Professionnels, a en charge la gestion de l'assurance « Accidents du Travail et Maladies Professionnelles ».

Depuis ces dernières années, il s'est modernisé afin de répondre aux évolutions qui impactent la gestion du risque AT/MP.

Identifier, classer et tarifier les risques professionnels

Le service tarification de la Cram Centre Ouest est chargé de notifier, à la création de l'entreprise et, ensuite annuellement, le taux de cotisation accident du travail /maladies professionnelle de tous les établissements de sa circonscription géographique. Ce taux est calculé en fonction du risque professionnel et de l'effectif de l'entreprise.

En 2006, 73 090 notifications ont été adressées aux entreprises du Limousin-Poitou-Charentes.



La tarification appliquée aux entreprises n'est pas identique et varie en fonction du nombre de salariés. Elle peut être collective, mixte ou individuelle.

Gérer et mettre à jour

Les « groupes techniques polyvalents » ont, dans le cadre de leurs missions :

- géré et mis à jour les fichiers des employeurs,
- identifié le risque professionnel,
- tenu le compte individuel de chaque établissement,
- suivi les dossiers prévention ainsi que l'activité des ingénieurs, contrôleurs, formateurs.

A titre d'exemples chiffrés, la mise à jour du fichier magnétique a entraîné **56 571** transactions pour le fichier tarification, **8 402** questionnaires ont été envoyés et traités en vue du reclassement des risques et plus de **71 297** D.A.D.S. ont été traitées.

Contrôler

Le groupe « contrôle » assure la préparation des dossiers de majoration de taux et minoration soumis à l'avis des

Comités Techniques Régionaux. Il traite les contentieux et joue un rôle de conseil notamment par l'étude et l'analyse des comptes employeur avec les entreprises.

Former

Le service participe aux formations assurées par les préventeurs afin de sensibiliser les différents publics à l'impact financier des accidents survenus au sein des entreprises. La tarification est là pour conforter le rôle des préventeurs. Elle se veut le levier qui emportera la décision des employeurs pour mener des actions de prévention au sein de leurs établissements.

Fait marquant 2006

L'offre de service développée sur le département de la Haute-Vienne, permettant aux entreprises, qui le souhaitent, de venir analyser le contenu de leurs comptes employeur, a rencontré un vif succès.

Cette rencontre a été l'occasion de sensibiliser les employeurs à la tarification et de leur faire prendre conscience de l'impact des accidents du travail et maladies professionnelles tant sur leurs salariés que sur la trésorerie de leurs entreprises.

Réalisations 2006

- Réunions et signatures de conventions partenariales avec les C.P.A.M,
- Réunions de suivi et de bilan avec les C.P.A.M. signataires en 2005,
- Présentation des missions du service Tarification/Prévention aux services AT/MP des C.P.A.M, sensibilisation aux conséquences financières des décisions prises à leur niveau, et à la nécessité du respect de la Charte AT/MP,
- Intervention du service Tarification lors du Salon Preventica à Toulouse,
- Exploitation des Comptes Employeur sur le département de la Haute-Vienne (analyse, conseil...)

- Participation à l'élaboration d'un manuel de gestion de l'Allocation Amiante,

- Participation aux groupes de travail nationaux (élaboration référentiel national employeur – AVISIN 3)

Chiffres clés 2006

74 933 établissements actifs en Limousin et Poitou-Charentes

70 383 déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles exploitées



Perspectives 2007

- Offrir la possibilité aux Urssaf de consulter nos données, signature de conventions et formation correspondante.
- Mettre à disposition des entreprises leurs taux et comptes employeurs sur internet.
- Poursuivre les travaux de suivi et de bilan avec les C.P.A.M.
- Maintenir l'analyse des comptes employeur avec les entreprises.
- Organiser des réunions de travail en interrégion avec les Cram Aquitaine et Midi-Pyrénées.
- Travailler en réseau avec les partenaires de notre circonscription (C.P.A.M, Médecins Conseil, Préventeurs, Urcam)



Allouer l'allocation amiante

Le secteur s'attache à informer les bénéficiaires potentiels. Une fois l'étude de droit effectuée, le personnel effectue un calcul qu'il transmet pour information, établit un calcul définitif et procède à la mise en paiement.

Des réunions d'information à destination des salariés, au sein des nouvelles entreprises reconnues dans ce dispositif, ont régulièrement lieu.

En terme de chiffres, l'allocation amiante représente :

602 bénéficiaires à fin 2006 dont **138** nouveaux bénéficiaires et **88** départs en retraite.

L'avenir en matière de traitement de l'allocation de l'amiante s'oriente vers :

- la mise en place du plan de maîtrise socle Amiante
- la participation au groupe de travail national pour la réalisation du cahier des charges de A.L.T.R.A.M. (nouvel applicatif Amiante)
- la mise en place de réunions d'information des salariés des entreprises reconnues dans les arrêtés de 2007
- la participation à l'élaboration d'un Manuel de Gestion de l'Allocation Amiante

Prévenir et contrôler les risques professionnels

L'année 2006 aura été consacrée au développement de la promotion de la prévention des risques professionnels dans les entreprises, en vue de réduire l'impact social et économique des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Si l'essentiel de l'activité passe aujourd'hui par la formation, le conseil et l'accompagnement des entreprises qui le souhaitent, la mission de contrôle de l'application des règles de sécurité dans les entreprises reste l'une des attributions du service.

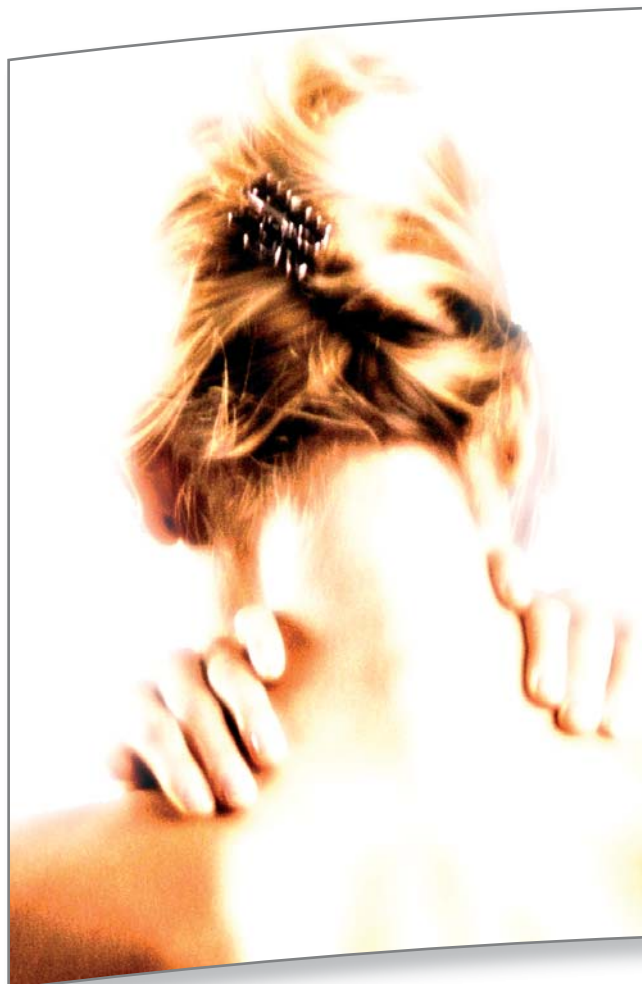
Comprendre les risques pour mieux les prévenir

Agir efficacement pour la prévention des risques professionnels nécessite une vision la plus éclairée possible de la situation sur le terrain en termes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, afin de déterminer des actions ciblées et pertinentes à destination des entreprises ou des secteurs d'activité les plus exposés.

D'autre part, une action efficace de conseils aux entreprises demande des compétences régulièrement actualisées dans des domaines multiples.

En 2006, un effort tout particulier de formation a été réalisé pour les agents du département risques professionnels de la Cramco, par l'organisation de deux formations de perfectionnement à la prévention des troubles musculo-squelettiques et aux risques des cancers professionnels.

La Cram Centre Ouest a développé l'utilisation de l'outil de requêtes «Cassiopée», qui a l'avantage d'effectuer des analyses en croisant de nombreux critères. Il est ainsi possible de déterminer les secteurs d'activité les plus



exposés ou les types d'accidents les plus fréquents. Cet outil permet également un pilotage plus précis de notre activité de terrain. Deux agents du service ont suivi dans l'année une formation de perfectionnement à l'utilisation de cet outil.

Assurer la promotion de la prévention

La participation à l'organisation de manifestations, l'animation de réunions permet d'assurer la promotion de la prévention des risques professionnels.

L'année 2006 aura été riche en événements :

- participation à l'organisation et à l'animation du salon Preventica Sud Ouest,
- participation au forum annuel de la DRTEFP Poitou-Charentes,
- séance d'information sur le guide ILO/OSH de management de la sécurité,
- implication dans l'action expérimentale de l'Observatoire Régional de Santé au Travail du Limousin sur les troubles musculo-squelettiques.

Préserver la santé et la sécurité des salariés

Les secteurs d'activité les plus exposés ont fait, en 2006, l'objet d'une attention particulière, en vue de développer des actions ciblées visant à améliorer la santé et la sécurité des salariés. Ainsi, un groupe de travail a conçu pendant l'année un projet d'actions dans le secteur du bâtiment, qui sera développée sur le terrain en 2007.

Le travail temporaire a fait l'objet d'une action locale en Charente-Maritime en partenariat avec la direction départementale du travail et le service de santé au travail.

Au plan régional, une journée d'échanges a été organisée avec les chargés de sécurité des principales enseignes d'intérim. L'ensemble des participants a convenu de poursuivre ces journées d'échange en 2007. Des actions d'informations ont été organisées au niveau départemental vers des branches d'activité spécifiques, dans le domaine des cancers professionnels.

Visiter les entreprises pour des conseils personnalisés

L'activité de conseil aux entreprises est devenue prépondérante. Un constat, effectué ces dernières années, a démontré que le développement de cette activité pouvait être la clef d'une évolution significative d'une entreprise dans sa prise en compte de la prévention des risques professionnels.

Parallèlement au développement de l'activité de conseil et pour apporter une aide efficace aux entreprises les plus exposés aux risques professionnels, la Cram Centre Ouest s'est attachée à visiter, de façon systématique, les établissements présentant le plus grand nombre d'acci-

dents du travail. Leur suivi régulier a pour objectif de les accompagner dans la durée pour l'amélioration de la prévention de leurs risques professionnels.

Inciter financièrement

La Cram Centre Ouest dispose, par la signature de contrats de préventions, de moyens permettant d'aider financièrement les entreprises à investir dans le domaine de la santé et de la sécurité. En 2006, l'organisme a signé 62 contrats de prévention représentant une aide financière de plus de 1,8 millions d'euros. L'utilisation de ces ressources a été orientée de manière à aider l'ensemble des secteurs professionnels dans le respect de nos priorités nationales. En 2006, près du tiers des contrats a concerné des entreprises relevant de secteurs d'activité habituellement moins demandeurs, et 27 % des contrats prévoyaient des actions concernant le risque routier.

Les entreprises qui en font la demande et qui réalisent des actions de prévention exemplaires peuvent également bénéficier de ristournes sur leur taux de cotisation. C'est un levier important, qui permet de les mobiliser sur les questions de santé au travail.

En 2006, 83% des entreprises ayant bénéficié d'une ristourne sur la part « trajet » de leur taux de cotisation ont signé avec la Cram Centre Ouest une charte de partenariat sur la prévention du risque routier.

L'existence de cette charte sera dorénavant une condition systématique pour l'obtention d'une ristourne « trajet ».



Informer et former

Le catalogue de formation de la Cram Centre Ouest s'est adapté aux axes prioritaires de la prévention des risques professionnels. Outre les formations générales à la prévention, il comprend :

- un module sur la prise en compte du risque routier,
- une formation action de référents sur la prévention des troubles musculo-squelettiques,
- une formation à destination des chefs de chantier du BTP visant à favoriser l'intégration de la sécurité à l'avancement des chantiers.

L'objectif de ces formations ciblées est de transférer des compétences vers les entreprises, pour leur permettre de devenir autonomes dans la mise en œuvre d'une démarche complète sur un thème donné. La promotion de ces formations auprès des entreprises a permis de réaliser l'ensemble des sessions prévues pour ces thèmes.

La formation conduire un chantier aura permis, d'ici décembre 2007, à plus de 300 chefs d'entreprise de mieux anticiper et agir contre la survenance d'un accident du travail.

Parallèlement, certaines sessions de formation syndicale ont également évolué pour prendre en compte la demande importante d'information et de formation sur les troubles musculo-squelettiques.

Les partenariats avec les rectorats pour l'enseignement technique se sont poursuivis, ainsi que les interventions à destination des étudiants d'enseignement supérieur.

Rencontrer

Outre les actions d'animation des préventeurs d'entreprises, la Cram Centre Ouest développe des partenariats avec les acteurs institutionnels. En particulier, le secteur risques professionnels a participé activement à l'élaboration du Plan Régional de Santé au Travail (P.R.S.T.) Limousin piloté par la D.R.T.E.F.P, par l'animation de deux groupes de travail sur le risque routier et les TMS. Ces partenariats ont également fonctionné au niveau départemental, pour des actions locales



Faits marquants 2006

Actions de promotion et de prévention des Troubles Musculo-Squelettiques

■ La mobilisation très importante de l'ensemble du secteur prévention dans le domaine des Troubles Musculo-Squelettiques et la contribution active du correspondant national aux travaux nationaux, à la préparation de la semaine nationale des T.M.S. en 2007, à l'élaboration d'une brochure nationale d'exemples de réalisations dont la publication aura lieu en 2007,

■ Une formation action réalisée en collaboration avec l'I.N.R.S. aura permis de développer les compétences de 83% des agents du service.

■ Le correspondant national T.M.S. a participé activement aux travaux nationaux, à la préparation de la semaine nationale des T.M.S. en 2007, à l'élaboration d'une brochure nationale d'exemples de réalisations dont la publication aura lieu en 2007.

■ La formation-action de référents d'entreprise à la démarche « Prévenir les troubles musculo-squelettiques par l'étude de postes de travail s'est poursuivi en 2006. Elle a concerné 11 entreprises et 22 personnes.

Une journée de rassemblement a été organisée pour les personnes formées l'année précédente, pour susciter l'échange de bonnes pratiques.

■ Une formation organisée pour le club T.M.S. du Medef Deux-Sèvres, co-animée avec l'A.R.A.C.T. Poitou-Charentes, a permis d'accompagner pendant neuf mois cinq entreprises de l'industrie et du commerce. Une réunion de bilan des travaux de ces entreprises a été organisée en juillet 2006. L'intérêt suscité par cette formation a permis d'organiser une seconde session commencée en octobre 2006, et qui se poursuivra en 2007.

■ Une action dans une entreprise de charcuterie industrielle a été menée avec un consultant ergonomiste, afin d'explorer la possibilité de transférer vers ce type d'acteur la méthodologie préconisée par le réseau prévention.

■ Les interventions de conseil à destination des entreprises se sont multipliées.

Autres faits marquants 2006

■ Le correspondant national « risque routier » a participé activement aux travaux nationaux. Il a repris la négociation de conventions de partenariat avec les préfetures sur ce thème.

■ Sept réunions de clubs départementaux ont été organisées. Elles ont rassemblé 68 personnes, pour 64 entreprises.

■ Deux sessions de formation de référents « risque routier » ont concerné 27 personnes pour 24 entreprises.

■ Une action locale en Charente Maritime a été menée sur le secteur des ambulanciers et de l'aide à domicile.

■ Une action de formation sur les cancers professionnels a concerné 70% de l'effectif du service.

■ Des actions locales sur les risques liés aux poussières de bois ont eu lieu dans plusieurs départements.

■ Une évaluation de la présence de formol dans les entreprises transformant les panneaux de bois reconstitué a été réalisée dans 11 entreprises.

■ Une campagne d'évaluation de l'exposition au risque silice a été réalisée dans 20 ateliers de porcelaine, en col-

laboration avec le laboratoire interrégional de chimie de Bordeaux.

■ Par sa forte concentration d'entreprises de nautisme, la Charente maritime présente un grand nombre d'entreprises fabriquant de polyester stratifié. Une action de contrôle et de conseil a été menée dans ce secteur d'activité.

Chiffres clés 2006

■ **3422** interventions ont permis de rencontrer les entreprises qui représentent 33,4% des Accidents du Travail de la région.

■ **12%** de ces interventions l'ont été à destination de très petites entreprises.

■ La Cram Centre Ouest a signé **62** contrats de prévention représentant une aide financière de **1 801 370 Euros**.

■ **27,4%** de ces contrats intégraient des actions concernant la prévention du risque routier.

■ **548** personnes ont participé aux stages de prévention organisés par la Cram Centre Ouest en 2006.

Perspectives 2007

En 2007, de nouveaux plans d'actions spécifiques aux thèmes communs mobilisateurs que sont le risque routier, les cancers professionnels et les troubles musculo-squelettiques seront mis en œuvre.

L'action à destination des secteurs d'activités les plus exposés aux risques se concrétisera par la poursuite de visites systématiques des entreprises concentrant un nombre important d'accident, une action de contrôle sur les chantiers de maisons individuelles et le développement de notre action de prévention dans le secteur du travail temporaire.

L'offre de formation évoluera pour prendre en compte les attentes et besoins des entreprises, et servir au mieux nos actions prioritaires.

Le département Risques professionnels de la CRAMCO poursuivra et développera les animations donnant aux acteurs locaux de la prévention la possibilité de s'inscrire dans le fonctionnement d'un réseau de préventeurs. Enfin une attention particulière sera portée au développement de partenariats avec les acteurs institutionnels, internes et externes au réseau de l'assurance maladie.

Réaliser les mesures physiques en entreprise

Outil performant au service de la prévention, le centre de mesures physiques permet d'évaluer l'exposition des salariés à diverses nuisances liées à leur environnement de travail.



Intervenir au profit des salariés

Les nuisances physiques sont responsables et facteurs aggravants d'un nombre important d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Le Centre Interrégional de mesures physiques (C.I.M.P.) a pour missions d'identifier, mesurer et analyser ces risques physiques auxquels sont exposés les salariés des entreprises. **La finalité est de conseiller et de préconiser les solutions techniques de prévention les plus pertinentes.**

Une organisation et des moyens adaptés

Deux ingénieurs conseil et cinq contrôleurs de sécurité expérimentés, spécialisés dans l'environnement de l'homme au travail et connaissant bien le monde de l'entreprise, disposent d'outils de mesurage performants, adaptés, et raccordés aux étalons nationaux. Il peut s'appuyer sur le réseau des huit autres centres de mesures physiques implantés en France et des laboratoires de l'I.N.R.S. pour bénéficier d'un appui scientifique, technique et documentaire de haut niveau.

Sept domaines de compétence

Le bruit :

Le C.I.M.P. mesure les niveaux sonores et évalue l'exposition du personnel, caractérise équipements de travail et locaux, identifie les sources de bruit.

Il conseille l'entreprise pour réduire les nuisances sonores, et dispose d'outils informatiques en acoustique prévisionnelle en cas de nouvelles implantations de locaux.

Les ambiances thermiques :

Le C.I.M.P. caractérise les ambiances thermiques, évalue l'exposition des personnels et conseille l'entreprise pour améliorer l'existant.

L'éclairage :

Un éclairage inadapté est source de fatigue, et favorise la réalisation d'autres risques comme les chutes ou les risques liés aux machines.

Le C.I.M.P. mesure les niveaux d'éclairements aux postes de travail, et peut proposer des solutions d'améliorations grâce à des logiciels de simulation.

Glissance des sols :

Les chutes de plain pied restent l'une des causes les plus fréquentes d'accidents du travail.

Le C.I.M.P. est équipé du matériel adéquat pour apprécier in situ les qualités de résistance au glissement des revêtements de sol.

Rayonnements ionisants et non ionisants :

Le C.I.M.P. mesure les niveaux de rayonnements électromagnétiques et évalue les expositions du personnel. Il conseille l'entreprise pour réduire ces risques.

Nos techniciens peuvent également apporter leur aide pour réduire les risques associés aux rayonnements ionisants et à l'utilisation des lasers.

Ventilation :

Le CIMP évalue les performances de captage des installations de ventilation contribuant à protéger les salariés des polluants, et en particulier des agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction.

Vibrations :

Dans ce domaine également, le C.I.M.P. mesure les niveaux de vibrations, évalue l'exposition du personnel, et conseille l'entreprise pour réduire les risques associés.



Fait marquant 2006

Au travers de ses techniciens, le C.I.M.P. dispose de compétences multiples dans le domaine des nuisances physiques. En 2006, il a eu la possibilité de valoriser ces compétences au travers de l'animation de plusieurs conférences ou colloques, ainsi que par des interventions à destination d'élèves de l'enseignement supérieur. Les contrôleurs de sécurité et ingénieurs conseil du C.I.M.P. mettent ainsi leurs compétences techniques au service de la mission de promotion des risques professionnels qui incombe à la Cram Centre Ouest.

Les réalisations 2006

Interventions

Le C.I.M.P. intervient à la demande des contrôleurs de sécurité de la Cram Centre Ouest et de la Cram Aquitaine.

En 2006, il a réalisé 123 interventions pour 159 types de nuisances.

Conférences

Deux agents sont intervenus à un colloque organisé par la Société de Médecine du Travail d'Aquitaine, leurs interventions traitaient des moyens de prévention dans le domaine du bruit et des vibrations.

Un agent a présenté une conférence sur les nuisances physiques en milieu de travail aux élèves de 3ème année de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers en décembre 2006.

Un agent a animé une conférence «L'exposition professionnelle aux champs électromagnétiques» à l'I.U.T. de Limoges, aux élèves de la licence professionnelle M.M.I.C. (Métiers de la Mesure, de l'Instrumentation et du Contrôle), ainsi qu'à ceux de la licence M.Q.M. (Mesure de la Qualité des Milieux).

Un agent a participé à une conférence organisée par le M.F.Q. (Mouvement Français pour la Qualité), le thème de la conférence étant «les mesures des vitesses d'air dans le cadre des maladies professionnelles»

Préventica : animation de deux conférences «Le bruit : nouvelle directive européenne et moyens de prévention» et «L'exposition professionnelle aux champs électromagnétiques». Animation du stand Cram Centre Ouest par deux agents sur les thèmes de la glissance des sols et de l'éclairage.

Groupes de travail

Le C.I.M.P. participe aux groupes de travail nationaux suivants :

- Ambiances thermiques
- Vibrations
- Ventilation
- Soufflerie de contrôle
- RNI

Le C.I.M.P. a aussi participé avec l'I.N.R.S. et les huit autres Centres de Mesures Physiques à l'élaboration de fiches exemples de bruit. Le guide I.N.R.S. regroupant ces fiches doit sortir en 2007.

Formation technique des agents du CIMP

- formation interne de 4 agents dans le domaine des TMS et du risque C.M.R.
- formation aux rayonnements non ionisants (1 agent).

- formation dans le domaine des bains de traitement de surface (1 agent)
- formation à l'intensimétrie acoustique (1 agent)
- formation sécurité lasers (1 agent)
- formation poussières de bois (1 agent)
- formation vibrations (1 agent)
- un agent du C.I.M.P. a été formé aux prélèvements de silice et a participé à la campagne silice dans les entreprises de porcelaine.

Principales acquisitions de matériel en 2006

En vue d'élargir la gamme de ses prestations et d'optimiser ses performances le C.I.M.P. s'est doté d'équipements dans les domaines de l'éclairage, l'acoustique et la thermique, ce dernier domaine faisant l'objet de sollicitations croissantes.



Les chiffres clés 2006

Le nombre de demandes d'interventions est de 123 pour l'année 2006, il correspond à 159 types de nuisances. Le tableau ci-dessous indique le nombre d'interventions par nuisance effectuées pour le compte des deux Caisses régionales ;

Répartition des interventions par type de nuisances :

CRAM	Limoges	Bordeaux	Total
Éclairage	13	7	20
Acoustique	27	18	45
Ventilation	36	28	64
Ambiance thermique	4	4	8
Rayonnements	2	2	4
Vibrations	5	2	7
Glissance	2	0	2
Prélèvements	9	0	9
Total	98	61	159

Perspectives 2007

- Mise en œuvre des appareils achetés en 2006
- Accueil d'un stagiaire I.U.T. Le sujet de stage a pour thème l'ambiance thermique au poste de travail
- Participation à l'élaboration de la base de données nationale C.O.L.P.H.Y.
- Animation de la conférence sur les nuisances physiques en milieu de travail aux élèves de 3ème année de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers
- Synthèse de l'action « traitement de surface » menée par la CRAM aquitaine et communication/publication de cette synthèse
- Action bruit dans le B.T.P.
- Réactivation de groupe de correspondants «Rayonnements ionisants».

